

compte-rendu du conseil d'administration extraordinaire du 3 février 2022 en visio-conférence

Membres présents :

M^{mes} Monique Ansquer, Béatrice Blasak, Nathalie Bonanni, Odile Crombez, Céline Fortune, Marie-José Gaudetroy, Valérie Jacob, Sabrina Jaubert, Nathalie Lassalle, Patricia Leroux, Catherine Meunier, Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Picquart & MM. Éric Barbareau, Mohamed Mehdi Belfatmi, Cédric Denon, Alain Desplaces, Max Journo, Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Michel Laurent, Pierre Lentier, Jean-Philippe Mennesson, David Peneau, Philippe Pudelko, Clément Raingear, Dominique Riviere, Fabien Royer, Claude Selaquet, Michel Tessier, Guillaume Truttman

Invités : Vice-présidents de la commission territoriale de discipline, M^{mes} Claudine Detchenique (CDHB93), Maryse Pivonet (CDHB75 & CDHB94), Gaëlle Puig Marty (CDHB91) & MM. Jean-Pierre Chataigner (CDHB92), Patrick Couillet (CDHB77), Pascal Coclet (CDHB95)

Absents excusés :

M^{mes} Marianne De Brito, Odile Dubus, Marie-Claude Philippe & MM. Christian Plas, Philippe Rajau

Le CA exceptionnel est convoqué en visio-conférence

Le quorum étant atteint, le Président Philippe Pudelko ouvre la séance à 19h10.

Ordre du jour de ce CA extraordinaire :

- Révocation du président de la commission territoriale de discipline

Monsieur Philippe Pudelko prend la parole et rappelle l'ordre du jour et les raisons qui ont contraint le BD de la ligue à convoquer ce CA extraordinaire avec ce point à l'ordre du jour qu'il veut proposer au vote du conseil d'administration de la ligue (conformément à l'article 19.4 des Statuts de la Ligue Île-de-France de handball). Il explique pourquoi il a accepté la présence à ce CA, pour faire suite à leur demande, des vice-présidents de la commission territoriale de discipline.

Il est à noter que monsieur Claude Selaquet a envoyé ce matin un mémoire contenant des documents à certains administrateurs de la ligue mais pas à tous.

Après de longs échanges et des questions/réponses entre les administrateurs, les vice-présidents de la discipline et monsieur Claude Selaquet, à qui il a été laissé la parole en dernier pour finaliser sa défense, il est procédé au vote par bulletin secret.

Pour ce vote, il a été utilisé le même système que la fédération lors de ses CA, à savoir un sondage anonyme effectué sous le dispositif Zoom (conforme à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue Île-de-France de handball).

N'ont été habilités à voter que les membres du CA. Monsieur Mohamed Mehdi Belfatmi (représentant du CDHB93, coopté par le CA ligue suite à la démission de l'ancien représentant de ce comité) n'a pas pris part au vote, n'ayant pas encore été validé par l'AG ligue.

Question : Révocation du président de la commission territoriale de discipline

► Résultat du vote :

- Favorable : 25
- Défavorable : 2
- Ne se prononce pas : 2
- N'ont pas voté : 2

Suite à ce vote, Monsieur Claude Selaquet, président de la commission territoriale de discipline est donc révoqué de cette fonction.

Il est acté que le CA va devoir procéder, très rapidement, à l'élection d'un nouveau président de la commission territoriale de discipline.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.



Marie-José Gaudetroy
Secrétaire Générale



Philippe Pudelko
Président